



Réserve faunique des Laurentides Activités hivernales

Un trait composé de plusieurs couleurs signifie que le sentier est partagé pour la pratique de différentes activités.

Projection universelle transverse de Mercator (UTM)
Système de référence nord-américain de 1983 (NAD 83)
Quadrillage universel transverse de Mercator de 2 000 mètres
Zone 19
L'échelle numérique est valide seulement lors de l'impression du document à 100%

Équidistance des courbes de niveau: 20 mètres
Les distances sont exprimées en kilomètre

Données originales utilisées
Banque de données Sépaq 2023

Carte topographique à l'échelle 1/20000 1986-2001

Source des données utilisées
Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
© Gouvernement du Québec

2023-12

- | | | |
|--|-------------------------|-------------------------------|
| | Accueil / information | Type de sentier |
| | Appentis | |
| | Chalet | |
| | Point de vue | Sentier de ski de fond |
| | Point d'intersection | |
| | Relais | |
| | Stationnement | |
| | Ligne électrique | Niveau de difficulté |
| | Limite réserve faunique | |
| | Route nationale | |
| | Route principale | |

Code de conduite skieurs de fond

- Circuler dans les sentiers balisés et dans la direction indiquée.
- Respecter la signalisation et le style déterminé des pistes (classique ou patin).
- Conserver une distance raisonnable avec le skieur qui précède.
- Lors d'un arrêt ou d'une chute, dégager la piste pour ne pas nuire aux autres skieurs.
- Dans une piste tracée en simple, un skieur plus rapide qui désire dépasser un skieur plus lent doit manifester courtoisement son intention.
- Dans une piste tracée en double, un skieur plus lent doit céder le passage au skieur plus rapide en se plaçant à l'extérieur de la piste, par la droite.
- Dans une piste à double sens, demeurer à droite lors d'une rencontre avec un autre skieur.
- Dans une piste tracée en double, les skieurs les plus lents doivent demeurer dans la voie de droite et laisser la voie de gauche aux skieurs plus rapides.
- Dans une descente, s'engager seulement lorsque le skieur qui précède est rendu au bas de la pente.
- Dans une descente, le skieur descendant a priorité sur le skieur ascendant.
- Se soumettre à toute directive émise par les patrouilleurs ou leurs représentants.
- Signaler toute irrégularité aux employés de l'établissement.
- Respecter l'environnement et les règlements de l'établissement.

**Soyez vigilants et respectez le code de conduite.
C'est votre responsabilité.**

